

QUALIFICATION LIGUE PROMOTION MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Messieurs IR Sud-Est

29 et 30 avril 2023 – Golf de la Sorelle

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 21 avril
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 21 avril
Publication des départs :	vendredi 28 avril

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles sont retenues dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 22

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 23 à 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Région.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Région, le remplacement se fait nombre pour nombre par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter Région après la date de clôture des équipes, ne pourra pas s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.

